Image not found or type unknown

Droit à un credit immobilier ?

Par **verhoest**, le **04/05/2008** à **09:41**

Suite à un heritage je suis devenue propriétaire d'une petite maison trés ancienne que j'habite maintenant depuis 2 ans.
Si je veux prendre un credit pour la reconstruire, puis-je beneficier d'un credit à taux 0%? (car d'après les textes que j'ai pu consulter, il faut ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale durant les deux dernières années).
merci de votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés